

Image not found or type unknown



Neuilly contentieux bordeaux

Par **lolo20230**, le **01/08/2009** à **16:02**

Bonjour,

la société Neuilly contentieux bordeaux me demande des sommes faramineuse avant le 15/08/09 que je ne pourrais pas honorer. Les sommes sont de 3749;1197;7712 euros.

Ils m'ont envoyer cette réclamation par lettre simple, après m'avoir harceler pendant 1 mois au telephone.

Ces credits a la consommation ont ete deja payer de moitié par moi-meme en 2003.

Depuis la séparation de mon ex qui etait coemprunteur avec moi, je n'ai pas pu payer les loyers demandés, donc ça fait 6 ans ,a mon avis il y forclusion depuis 2004. entre temps Je n'ai pas eu de relance ni de décision par la justice.

Que faut il que je fasse?

MERCI DE ME REPONDRE